



# L'Identité Numérique

**La clé qui sécurise et simplifie vos démarches en ligne.**

**L'identité numérique est une preuve d'identité et un mode de connexion universel.**

Depuis le 1er janvier 2023, vous devez créer votre identité numérique la Poste pour financer votre formation avec votre Compte Personnel de Formation (CPF) ou Pôle Emploi.

**Attention :** vous devez créer votre identité numérique la Poste même si vous avez déjà accès à votre Compte Personnel de Formation (CPF) avec votre numéro de sécurité sociale et votre mot de passe (il s'agit d'une sécurité supplémentaire).

**Pour créer votre identité numérique la Poste, rendez-vous dans un bureau de poste muni de votre pièce d'identité, ou rendez-vous directement sur le site internet :**

**<https://lidentitenumérique.laposte.fr>**

Vous devez disposer d'un smartphone pour télécharger l'application L'identité numérique sur votre téléphone portable.